



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarantième session

24-27 février 2009

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : statistiques des prix

Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport du Groupe de travail intersécrétariats sur les statistiques des prix, comme demandé par la Commission de statistique à sa trente-neuvième session**. Le rapport est présenté à titre d'information à la Commission qui est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2009/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément n°4 (E/2008/24)*, chap. I.B.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Généralités et objet du Groupe de travail

1. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a pour mission de coordonner les travaux menés au niveau international concernant les statistiques des prix et d'appuyer la mise au point et l'application de normes et de méthodes acceptées au niveau international.
2. Créé en 1998, il avait alors pour mandat d'élaborer des manuels internationaux sur les indices des prix à la consommation (IPC), les indices des prix à la production (IPP) et les indices des prix à l'exportation et à l'importation. Un *Manuel des indices des prix à la consommation : théorie et pratique* et un *Manuel d'indice des prix à la production : théorie et pratique* ont ainsi été publiés en 2004.
3. Le mandat du Groupe a été révisé en 2005. Ce nouveau mandat (voir annexe) met l'accent sur la poursuite des travaux concernant les manuels des indices des prix à la consommation et des prix à la production et leur application, y compris l'examen des versions électroniques et la rédaction de manuels portant sur d'autres statistiques de prix, en particulier les indices des prix à l'exportation et à l'importation et les indices des prix des logements. Le nouveau mandat révisé fait également référence à la nécessité de coordonner les travaux menés au niveau international afin d'éviter les chevauchements d'activités.

Organisation du Groupe de travail

4. Le Groupe de travail est composé de représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ECE), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), et de la Banque mondiale. Il s'agit d'un groupe ouvert, qui invite des experts universitaires et des bureaux nationaux de statistique à participer à ses réunions. En 2007, la CEE a succédé au FMI à la présidence tournante du Groupe.
5. Le Groupe de travail s'efforce de se réunir à l'occasion de réunions internationales sur les statistiques des prix. Entre ses réunions, ses membres restent en contact électroniquement. Le Groupe a tenu sa précédente réunion le 7 mai 2008 à Genève, à l'occasion de la réunion commune CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation tenue les 8 et 9 mai 2008. Sa prochaine réunion devrait se tenir à Neuchâtel (Suisse) le 26 mai 2009 à l'occasion de la réunion du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix qui se tiendra du 27 au 29 mai 2009.

Activités depuis la trente-huitième session de la Commission de statistique en 2007

6. Le FMI a présenté à la trente-huitième session de la Commission de statistique en 2007 un rapport sur les travaux du Groupe (E/CN.3/2007/23), y compris son mandat révisé. Les activités menées par le Groupe de travail depuis lors sont indiquées ci-après.
7. En octobre 2007, le *Manuel des indices des prix à la consommation*, qui existait déjà en anglais, en espagnol et en français, est devenu disponible en russe,

en ligne sur le site Web du FMI et sur papier. Une version papier en japonais existe depuis 2005. Les versions en arabe et en chinois devraient être disponibles en ligne et sur papier fin 2008/début 2009. La version anglaise en ligne affichée sur le site Web de l'OIT a été révisée et les erreurs ont été corrigées (www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm). Les versions dans les autres langues ont également bénéficié de ces révisions.

8. Le *Manuel de l'indice des prix à la production* n'est disponible qu'en anglais, aussi bien sur papier qu'en ligne sur le site Web du FMI (www.imf.org/external/np/sta/teppi/index.htm). Les versions en espagnol et en français devraient être publiées par le FMI en 2008.

9. Un manuel des indices des prix à l'exportation et à l'importation est en cours de rédaction sous la direction du FMI. Sa structure sera la même que celle du *Manuel des indices des prix à la production*. Les nouveaux chapitres concerneront les valeurs unitaires, les prix de transfert et les termes de l'échange, et certains chapitres ont été complétés de façon à être en conformité avec la version 2008 du *Système de comptabilité nationale*. La version provisoire des chapitres du *Manuel des indices des prix à l'exportation et à l'importation* peut être consultée à l'adresse www.imf.org/external/np/sta/tegeipi/index.htm. La version révisée du manuscrit est en cours de relecture au FMI et devrait être publiée début 2009. Avant publication, le manuel devra être approuvé par le Groupe de travail.

10. En 2007, le Groupe a commencé la rédaction d'un guide pour la compilation des indices des prix à la consommation, qui sera consacré à des questions pratiques et d'utilisation en rapport avec la compilation d'indices des prix à la consommation dans les pays développés et en transition. Ces travaux sont effectués sous la direction du Bureau national de statistique du Royaume-Uni et financés par le Département britannique du développement international. Le guide devrait être publié en 2009 et sera disponible aussi bien en ligne que sur papier. Pour sa préparation, le Groupe de travail suivra les mêmes procédures que pour les manuels des indices des prix à la consommation et à la production afin d'en assurer la qualité et la cohérence.

11. Une réunion commune CEE/OIT consacrée aux indices des prix à la consommation à l'intention des pays en transition a été organisée le 7 mai 2008 à Genève afin de présenter et d'examiner les projets de chapitre du Guide et les chapitres correspondants du *Manuel des indices des prix à la consommation*. Les observations et les suggestions formulées par les 50 participants représentant des bureaux nationaux de statistique seront prises en compte dans la rédaction du Guide. Le compte rendu de la réunion ainsi que les projets de chapitre du Guide sont disponibles à l'adresse www.unece.org/stats/documents/2008.05.cpi2.htm. Les projets de chapitres du Guide seront également présentés lors d'autres manifestations, notamment un stage régional sur les statistiques des prix organisé par le FMI à Singapour en octobre 2008.

12. EUROSTAT a accepté de prendre la direction des travaux concernant le *Manuel des indices des prix de l'immobilier*. Le champ couvert par le *Manuel*, le calendrier, les dispositions pour examiner les travaux réalisés et en assurer la qualité ainsi que le plan de son contenu ont été convenus avec le Groupe de travail. EUROSTAT envisage de recruter, fin 2008, un expert ou un groupe d'experts chargé d'assurer le plus gros du travail d'ici à l'automne 2010. Le *Manuel* devrait par conséquent être prêt pour approbation par le Groupe de travail vers la fin de 2010. Un groupe directeur sera chargé de superviser le projet.

13. La réunion commune CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation, tenue les 8 et 9 mai 2008 à Genève, a rassemblé 100 participants de bureaux nationaux de statistique d'Europe, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord et du Sud. Les travaux ont principalement porté sur la collecte et le traitement des données sur les prix et sur l'intégration des indices des prix. Les participants ont recommandé d'inclure, dans le programme de travail de la Conférence des statisticiens européens, une nouvelle réunion mixte CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation en 2010, sous réserve de l'accord de la Conférence et son bureau. Ils ont suggéré que la réunion pourrait porter sur les points suivants : indices de prix de l'immobilier, relations avec les utilisateurs et réponses à leurs besoins; ajustement de la qualité des services en matière d'indice des prix à la consommation et à la production; indice des prix à la consommation et mondialisation; et le système des indices des prix (IPC, IPP, parité de pouvoir d'achat, indices des prix à l'exportation et l'importation et indices des prix sectoriels). Le rapport et le compte rendu de la réunion sont disponibles sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante : www.unece.org/stats/documents/2008.05.cpi.htm.

14. Le Groupe de travail a pour objectif de renforcer la coordination des travaux menés au niveau international en matière de statistique des prix et d'éviter ainsi les chevauchements d'activités. De ce fait, depuis 2007, il est convenu d'alterner les réunions communes CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation et celles du Groupe d'Ottawa sur l'indice des prix de façon à faciliter la programmation de ces réunions et l'intégration des travaux des deux instances. Pour renforcer encore la coordination, le comité d'organisation des réunions mixtes CEE/OIT est représenté auprès du groupe directeur du Groupe d'Ottawa et du Groupe de travail, et inversement. Le Groupe de travail renforcera encore la coordination entre les réunions du Groupe d'Ottawa et les réunions mixtes CEE/OIT prévues en 2009 et 2010.

Pour information

15. Le mandat du Groupe de travail, les rapports des réunions, la liste des membres et les précédents rapports de la Commission de statistique sont disponibles sur le site Web de l'OIT à l'adresse suivante : www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm. Par ailleurs, le mandat du Groupe de travail est joint en annexe au présent rapport.

Annexe

Mandat et modalités de fonctionnement du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Mission

1. La mission du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix consiste à élaborer, avec la documentation d'appui voulue, des directives sur les notions et méthodes sous-tendant l'établissement des statistiques et des indices des prix, qui cadrent avec les normes internationales existant en la matière, et à encourager leur utilisation. Il s'agit notamment des indices des prix à la consommation, des indices des prix à la production, des indices des prix à l'exportation et à l'importation, des indices des prix de l'immobilier et d'autres statistiques et indicateurs des prix, selon ce qui est nécessaire et, dans la mesure du possible, compatible avec le Système de comptabilité nationale de 1993 et les versions actualisées.

Objectifs

2. Les objectifs du Groupe de travail sont les suivants :

a) Affiner et mettre en œuvre le *Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique* (Bureau international du Travail (BIT), Genève, 2004) et le *Manuel de l'indice des prix à la production : théorie et pratique* (Fonds monétaire international (FMI), Washington, 2004). Il s'agira notamment de mettre à jour périodiquement les versions électroniques des manuels disponibles sur les sites de l'Organisation internationale du Travail et du FMI;

b) Prendre les dispositions voulues pour la mise au point de normes et de manuels sur d'autres statistiques des prix, en particulier les indices des prix à l'exportation et à l'importation et les indices des prix de l'immobilier;

c) Coordonner les mesures prises par les organismes internationaux aux fins de la mise en œuvre des pratiques de référence décrites dans les manuels des indices des prix, du partage de l'information sur la formation et l'assistance technique et de l'utilisation rationnelles des ressources afin d'éviter les chevauchements d'activités;

d) Concourir à la définition d'un schéma pour les statistiques des prix qui permette d'expliquer les rapports entre les différents indices des prix, et entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et du travail.

Composition

3. Le Groupe de travail est constitué à l'heure actuelle des entités suivantes :

- a) Commission économique pour l'Europe (CEE);
- b) Bureau international du Travail (BIT);
- c) Fonds monétaire international;
- d) Organisation de coopération et de développement économiques;
- e) Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT);
- f) Banque mondiale.

4. Le Groupe est ouvert à tous les organismes intéressés et disposés à y travailler (présidents des groupes consultatifs sur les manuel des indices des prix, experts des bureaux nationaux de statistique, établissements universitaires et organismes internationaux). Le Groupe invitera les parties intéressées à participer à son programme de travail.

5. Le Bureau international du Travail a assuré le secrétariat du Groupe de travail dans un premier temps, mais le FMI a pris le relais en avril 2004, et la CEE en mars 2007.

Liens avec l'extérieur

6. Les activités du Groupe devraient gagner en notoriété dans le cadre des débats engagés lors des réunions régionales consacrées aux mêmes questions et d'échanges réguliers avec des experts et des groupements internationaux utilisant des moyens électroniques tels que l'Internet.

7. Les travaux du Groupe seront liés à ceux de groupes techniques tels que le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, sur lesquels ils feront fond; ils compléteront ceux d'organisations régionales et internationales.

Produits à court terme

8. Le Groupe de travail élaborera et mettra à jour des manuels sur les indices des prix à la consommation et à la production qui prendront en compte les éléments ci-après :

a) L'apparition récente des pays en transition et l'évolution vers une économie de marché entamée dans nombre de pays en développement;

b) L'effondrement des marchés financiers dans nombre de pays dont le décollage économique a à peine commencé et de pays nouvellement indépendants;

c) Les progrès technologiques rapides qui retentissent sur le prix et la qualité des biens et des services, et donc sur leur prix relatif, et l'évolution de la demande de consommation et de l'offre.

9. Les manuels continueront à avoir les caractéristiques suivantes :

a) Présentation de la théorie des indices;

b) Exposé de problèmes théoriques et pratiques (échantillonnage, méthode de collecte des données, établissement de la documentation, organisation des données, calculs, diffusion des résultats);

c) Textes utilisables dans les pays aussi bien développés qu'en développement;

d) Textes utilisables pour les activités de formation et les missions consultatives.

Principales activités

10. Le Groupe de travail sera chargé de coordonner et de gérer globalement la mise à jour des manuels existants et la mise au point de nouveaux manuels, puis de les approuver. Un groupe consultatif sera créé pour conseiller le Groupe sur la

révision des manuels des indices des prix à la consommation et à la production. Des groupes techniques d'experts seront constitués pour conseiller le Groupe sur la mise au point du manuel de l'indice des prix à l'exportation et à l'importation et du manuel de l'indice des prix de l'immobilier. Ces groupes techniques, qui travailleront en parallèle, n'auront d'autre raison d'être que la production et la mise à jour des manuels. Des consultants venant des entités membres du groupe consultatif, des groupes techniques d'experts, du Groupe de travail intersecrétariats, du Groupe d'Ottawa et du Groupe de Voorburg, ainsi que d'autres experts reconnus de la mesure des prix venant de pays qui ne sont pas représentés dans les Groupes d'Ottawa et de Voorburg, seront chargés d'établir les différents chapitres des manuels consacrés aux questions arrêtées par le Groupe de travail intersecrétariats. La manière exacte d'identifier les auteurs sera décidée au cas par cas.

11. Le Groupe de travail facilitera la mise en commun de l'information entre les organismes membres concernant les plans et documents de formation, l'assistance technique apportée aux pays et les autres activités que les organismes pourraient entreprendre pour faciliter l'utilisation des manuels sur les indices des prix.

12. Les réunions du Groupe de travail intersecrétariats se dérouleront dans toute la mesure possible au même moment que d'autres réunions consacrées aux mêmes sujets, telles que la réunion d'experts de la CEE sur les indices des prix à la consommation, les réunions du Groupe d'Ottawa et du Groupe de Voorburg et la réunion BIT/CEE sur les indices des prix à la consommation. Les membres du Groupe de travail resteront en contact entre leurs réunions, au moyen du courrier électronique ou de téléconférences, afin d'examiner les questions dont ils sont saisis et les activités entreprises.

13. Les propositions, les esquisses et les projets de texte seront diffusés largement pour observations et suggestions, par voie électronique et autrement, de sorte que les préoccupations régionales soient toutes prises en compte comme il convient. Les entités intéressées – commissions régionales de l'ONU, Groupe d'Ottawa et Groupe de Voorburg – seront également invitées à en débattre lors de leurs réunions ordinaires.

Financement

14. Les entités qui participent au Groupe de travail intersecrétariats couvriront elles-mêmes leurs propres dépenses. Elles participeront en outre au financement des autres dépenses du Groupe, notamment celles touchant la mise au point des manuels et la rémunération des experts.